

SYNTHESE DU DEBAT SUR L'EDUCATION – ARDENTES

En préambule à la discussion sur les trois thèmes retenus pour ce débat, un parent s'interroge sur le sens de cette réunion, et craint que ce ne soit utopique de consulter un si grand nombre de personnes. Il demande aux professeurs s'ils ont l'impression d'être jugés à travers cette consultation. Les professeurs présents dans la salle n'ont pas ce sentiment et trouvent normal d'intégrer les parents, premiers partenaires de l'école, à cette réflexion. Bien que n'étant pas persuadés que cette consultation se concrétise, les professeurs trouvent l'exercice démocratique intéressant car leur permettant de s'exprimer.

1^{er} sujet : quelles doivent être les missions de l'école ?

Si le rôle de l'école était clair lors de sa création, il apparaît plus compliqué aujourd'hui. La société en pleine mutation, la situation de l'emploi difficile et l'incertitude économique obligent à repenser les missions de l'école.

Mais au-delà de l'apprentissage de la citoyenneté et de l'autonomie, que peut-on demander à l'école ? La frontière entre éducation et instruction est ténue. Même si les enseignants ont toujours eu plus ou moins le double rôle d'éducateur et d'instructeur, ils sont de plus en plus confrontés à des familles en difficulté, que ces difficultés soient sociales ou psychologiques. Or, un enfant en souffrance ne peut pas apprendre. Les enseignants sont démunis face à ces enfants, ils ne peuvent pas intervenir, ce n'est pas leur rôle. De plus, la paupérisation de la population ne permet pas aux enfants de percevoir l'école comme un facteur d'ascension sociale. Diplômes, compétences, les enfants n'en perçoivent pas l'intérêt, ils sont dans une logique de bonheur immédiat. Le relais dans les familles ne se fait pas obligatoirement. Il faudrait agir en symbiose avec elles, intégrer différemment les parents (leur expliquer les programmes, les faire venir dans l'enceinte de l'école). Même si l'enseignant a été recruté à la base pour une

mission de transmission de compétences, la société devient de plus en plus exigeante et il faut donc inculquer aux enfants des valeurs telles que l'ouverture d'esprit. Une solide culture générale leur permettant de mieux s'adapter aux mutations de la société est indispensable. L'école doit donner aux enfants les moyens d'apprendre et de réfléchir par eux-mêmes.

2^{ème} sujet : comment motiver et faire travailler efficacement les élèves venant d'horizons divers ? Comment les parents et les partenaires extérieurs peuvent-ils favoriser la réussite scolaire ?

La motivation fait écho au sens que l'élève donne à l'école. Il se demande à quoi cela va lui servir d'apprendre. L'enseignement est devenu très théorique (moins de manipulations, d'expériences dans les matières scientifiques). Les pratiques manuelles, artistiques ou sportives ne sont plus à l'honneur. Or, ces disciplines permettent aux enfants plus faibles dans les matières « traditionnelles » d'avoir quand même une certaine réussite. L'enfant a besoin d'être valorisé. Il est blessé par l'échec. Il serait intéressant d'intégrer ces matières de façon plus large dans les programmes scolaires, de façon à favoriser la réussite. C'est une des raisons pour lesquelles l'enfant investit plus les activités extra scolaires ou ludiques.

De plus, les parents ont tendance à diaboliser la mauvaise note, ils sont eux aussi en souffrance devant la non réussite scolaire de leurs enfants qu'ils assimilent à un échec professionnel. La motivation ne peut et ne doit pas venir de la peur de la mauvaise note ou de la sanction. Les enfants ne se réduisant pas à une note obtenue lors d'une évaluation, il faut réhabiliter la notion d'effort. L'autorité ne vient pas du pouvoir mais de la crédibilité. Il faut donc rétablir et entretenir le dialogue avec les enfants. Etre réellement présent pour son enfant (même si l'on n'a pas le niveau scolaire suffisant pour l'aider), lui consacrer du temps (même si ce ne peut être que le week-end à cause des horaires de travail), l'écouter, cela lui permet de prendre ou de retrouver confiance en lui et en ses possibilités. Les parents doivent véritablement s'investir dans l'éducation de leurs enfants.

De plus, il doit y avoir une cohérence dans la vie scolaire et sociale de l'enfant. Il y a un nécessaire besoin d'équilibre entre droits et devoirs des enfants. A ce titre, l'éducation, c'est vraiment l'affaire de tous... Tous les partenaires de l'enfant doivent se sentir concernés par son éducation. Il faut permettre à l'enfant de se projeter dans l'avenir. Pour cela, le plaisir d'apprendre doit être la motivation la plus importante.

3^{ème} sujet : comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles de l'Etat et des collectivités territoriales ?

A la base de cette réflexion, on ne doit pas oublier l'égalité des chances des enfants. Pour que cette égalité des chances soit préservée, il faut que l'école soit publique et c'est donc à l'Etat de se préoccuper de l'avenir des jeunes et de prendre en charge l'éducation des enfants. L'école, c'est le rôle de tous et donc des gouvernants. Une erreur fondamentale serait de morceler l'éducation et de la confier à des entités géographiques. L'égalité de moyens conditionne l'égalité des chances. L'éducation doit rester publique, gratuite et laïque. Ce projet accroît les différences autour des pôles urbains. Aujourd'hui, un enfant en milieu rural est déjà largement défavorisé (moins de choix de filières, temps de transport souvent plus long...). Un diplôme doit avoir la même valeur sur tout le territoire, que sa région d'acquisition soit riche ou non. Il faut harmoniser les acquis scolaires, ne pas remettre en cause les filières courtes qui doivent être maintenues avec des passerelles permettant une réorientation vers des filières plus longues. Or, ce n'est pas ce qui se dessine avec la loi sur l'harmonisation européenne des diplômes.

De plus, tout personnel dans l'enceinte d'un collège participe à l'éducation des enfants. Or, comment peut-il y avoir cohésion de l'ensemble des professionnels de l'éducation si l'ensemble des professionnels ne dépend pas de la même autorité ? L'éducation nationale doit rester l'éducation nationale.

Cependant, l'ensemble des professionnels présents dans la salle (professeurs, professeurs des écoles, personnels ATOS, documentalistes, etc...) ainsi que les parents ont bien conscience qu'il ne sera pas tenu compte de leurs craintes et de leur refus de cette répartition des rôles, étant donné que les lois sur la décentralisation sont votées et que pour certaines elles s'appliqueront en septembre 2004 (harmonisation européenne des diplômes) et janvier 2005 (rattachement de certaines catégories de professionnels aux collectivités territoriales).